

ORDONNANCE COLLECTIVE

TRAITEMENT DE LA DIARRHÉE AIGUË EN CLINIQUE SANTÉ-VOYAGE

Validé par	D ^{re} Suzanne Gosselin, directrice adjointe des services professionnels, partenariat médical	
	Maryse Grégoire, conseillère cadre clinicienne DSI	
Date d'entrée en vigueur	2018-06-05	
Incluant un protocole	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Approuvé par	Président du CMDP	
	Directrice des soins infirmiers	
Date de révision	2019-09-06	Date de péremption 2022-09-06

1. Objet

1.1 Description

- Procéder à l'évaluation afin de permettre l'autotraitement de la diarrhée du voyageur.

1.2 But

- Permettre l'autotraitement de la diarrhée du voyageur par la prise d'une thérapie de réhydratation orale, d'antipéristaltique et d'antibiotique.

2. Professionnels habilités

- Les infirmières orientées et formées en santé-voyage, ayant reçu la formation nécessaire à l'application de cette ordonnance.

3. Activités réservées

3.1 Professionnel visé par l'ordonnance collective

- Infirmière
 - Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
 - Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

3.2 Autre professionnel visé par l'ordonnance collective

- Pharmacien
 - Initier ou ajuster, selon une ordonnance, la thérapie médicamenteuse en recourant, le cas échéant, aux analyses de laboratoire appropriées.
 - Surveiller la thérapie médicamenteuse.

4. Secteurs d'activités visés

- Cliniques santé-voyage de Sherbrooke, Farhnam et Cowansville

5. Médecin répondant

- Médecins travaillant en clinique santé-voyage

6. Indications et conditions d'initiation

6.1 Groupes de personnes visées

- Toute personne âgée de 1 an et plus consultant en clinique santé-voyage, dans le contexte d'un voyage à faible risque d'une durée de 3 semaines ou moins (annexe A). Le consentement parental est requis pour tout enfant de moins de 14 ans.
- Tout groupe de personnes pour lequel une autorisation pour utiliser l'ordonnance collective aura été donnée par un médecin en clinique santé-voyage

6.2 Conditions à l'application de l'ordonnance

- Traitement de la diarrhée aiguë apparue au cours d'un voyage (diarrhée du voyageur : 3 selles non formées en 24 heures).

7. Contre-indications et limites

- Présence, à l'histoire, d'une des conditions médicales suivantes :
 - Antécédent de maladie thromboembolique
 - Diabète sous insuline
 - Épilepsie avec prise d'anticonvulsivants
 - Insuffisance rénale connue
 - Maladies cardiovasculaires (exemple : arythmie, angine, insuffisance cardiaque), usager connu avec un allongement de l'intervalle QT
 - Maladie hépatique sévère (exemple : cirrhose)
 - Maladie inflammatoire de l'intestin (exemple : maladie de Crohn, colite ulcéreuse)
 - Maladie pulmonaire (exemple : MPOC)
 - Myasthénie grave
 - Polyarthrite rhumatoïde, lupus érythémateux disséminé, spondylite ankylosante
 - Troubles de coagulation primaire ou secondaire à un médicament demandant un suivi médical
 - Personne immunosupprimée (exemple : leucémie, greffée, VIH, prise de médicaments immunosuppresseurs tels que chimiothérapie, agent biologique, corticostéroïde per os à long terme, etc.)

- Grossesse ou allaitement
- Prise d'un médicament pouvant augmenter l'intervalle QT significativement (antipsychotique de première génération ou antiarythmique)
- Allergie connue au lopéramide, à l'antibiotique recommandé ou à sa classe : lopéramide, quinolone (ciprofloxacine (Cipro), levofloxacine (Lévaquin), moxifloxacine (Avelox), norfloxacine (Noroxin), ofloxacine ou macrolide (azithromycine (Zithromax), clarithromycine (Biaxin), érythromycine (Erythromid, E-Mycine, Ilosone, EES, Pédiazole) fidaxomicine, spiramycine)
- Si la ciprofloxacine est l'antibiotique recommandé, la prise d'un médicament présentant une interaction potentiellement significative avec un des antibiotiques visés par cette ordonnance est aussi une contre-indication (clozapine, duloxétine, rasagiline, ropinirole, sildenafil, théophylline, tizanidine)
- Histoire d'infection à Clostridium difficile dans les 12 derniers mois.

8. Procédure

1. L'infirmière procède à l'évaluation de l'usager en complétant la feuille de collecte de données spécifiquement conçue à cette fin (collecte de données Est et Ouest). Cet outil clinique ne fait pas partie intégrante de l'ordonnance collective.
2. Elle s'assure de l'absence de contre-indication et réfère l'usager au médecin si contre-indication.
3. Elle informe l'usager qu'en cas d'apparition de diarrhée avec fièvre, particulièrement dans des zones de paludisme (vous référez au guide d'intervention santé-voyage, INSPQ), de déshydratation ou de persistance de diarrhée, qu'il doit consulter un médecin.
4. Elle explique que lors d'apparition d'une diarrhée, la première chose à faire est d'assurer une bonne hydratation :
 - a. Privilégier une solution de réhydratation orale commerciale (exemple : Gastrolyte)

Âge	Quantité
Enfants de moins de 2 ans	50 - 100 mL (¼ à ½ tasse) après chaque selle diarrhéique
Enfants de 2 à 9 ans	100 - 200 mL (½ à 1 tasse) après chaque selle diarrhéique
Personnes de 10 ans et plus	À volonté, jusqu'à concurrence d'environ 2 litres (8 ½ tasses) par jour

source : Gouvernement du Canada (2019)

- b. Alternative : solution de réhydratation « maison » à utiliser exceptionnellement

Ingrédients	Quantité
Jus d'orange prêt à boire sans sucre ajouté	360 mL (12 oz)
Eau bouillie refroidie	600 mL (20 oz)
Sel	2,5 mL (½ c. à thé rase), jamais plus

sources : INSPQ Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans (2019)
Société canadienne de pédiatrie

N.B. : « Le jeûne complet n'est pas l'option recommandée. La réintroduction précoce des aliments ne semble pas avoir d'effets nuisibles et semble être au contraire bénéfique sur le plan nutritionnel. Le régime alimentaire doit être adapté à l'âge et devrait inclure tous les types de lait (lait maternel, lait complet, lait animal, lait avec ou sans lactose, etc.) ainsi que la plupart des aliments.

Malgré l'absence de données à l'appui, il est cependant suggéré d'éviter les aliments riches en gras qui ont tendance à retarder la vidange gastrique et les sucres simples qui peuvent exacerber la diarrhée par leurs effets osmotiques. » Source : INSPQ, *guide d'intervention santé-voyage, diarrhée du voyageur (2018)*

5. Elle informe l'utilisateur des signes et symptômes de déshydratation et lui recommande de consulter un médecin s'ils surviennent :
 - somnolence
 - diminution des larmes et des mictions (exemple : moins d'une couche aux 4 à 6 heures pour un jeune enfant)
 - bouche, langue et peau sèche
 - yeux cernés et creux
6. Si la diarrhée est assez intense pour interférer avec les activités (**diarrhée modérée**), ajouter un antipéristaltique (annexe B) :
 - **Pour les personnes de 12 ans et plus** : 2 comprimés de lopéramide (Imodium®) 2 mg. Suivi d'un comprimé après chaque selle liquide (max 8 co/jour) pour 24 à 48 heures maximum.
N.B. Éviter le lopéramide si antécédent d'occlusion intestinale.
7. Si la diarrhée est incapacitante (**sévère**) ou empêche complètement les activités, débiter l'antibiotique et éviter l'antipéristaltique :
 - a. **Azithromycine (Zithromax®)**:
 - Indications :
 - Enfants de 1 an à moins de 16 ans
 - Allergie ou intolérance aux quinolones
 - Voyageurs en Chine (voyage organisé ou d'affaires)
 - Activité physique intense ou histoire antérieure de rupture tendineuse
 - Posologie
 - Adulte : Prendre 2 comprimés de 250 mg par jour en même temps, pour 1 à 3 jours (#6 co), jusqu'à l'arrêt de la diarrhée.
 - Enfant : 10 mg/kg par jour, une fois par jour, pendant 1 à 3 jours (max 500 mg/jour) jusqu'à l'arrêt de la diarrhée.
 - Notes :
 - Prendre pour 3 jours si diarrhée sanglante (dysenterie).
 - Le consentement parental est requis pour tout enfant de moins de 14 ans.
 - b. **Indications pour les personnes de 16 ans et plus** :
 - Ciprofloxacine (Cipro®) : 500 mg, 1 comprimé aux 12 heures pour 1 journée; poursuivre pour un maximum de 3 jours si la diarrhée persiste. Prendre pour 3 jours si diarrhée sanglante (dysenterie).
 - Note : Il est recommandé d'éviter les produits laitiers, les antiacides et les suppléments de calcium ou de fer 6 heures avant et 2 heures après la prise du médicament.
8. L'infirmière avise de l'augmentation des risques de tendinite et de rupture tendineuse, particulièrement chez :
 - Les insuffisants rénaux
 - Les usagers sous corticostéroïdes
 - Les usagers âgés de plus de 60 ans
 - Les usagers avec histoire antérieure de rupture tendineuse
 - Les sportifs et athlètes de haut niveau

Cependant, l'azithromycine devrait être utilisée au lieu de la ciprofloxacine chez :

 - Les usagers avec histoire antérieure de rupture tendineuse
 - Les sportifs et athlètes de haut niveau
9. L'infirmière avise le client de réduire le volume et l'intensité de l'activité physique jusqu'à une semaine suivant la prise de la quinolone et recommande le port de chaussures adaptées à l'activité pratiquée. Quoique rare, il est important de consulter puisque des limitations permanentes aux mouvements peuvent en découler. Elle informe donc l'utilisateur de consulter en présence d'une douleur aiguë à la cheville.
En présence de paresthésie ou autre symptôme neurologique inhabituel (risque de neuropathie périphérique), arrêter la médication et consulter un médecin.

N.B. : Si fièvre (particulièrement dans des zones de paludisme), déshydratation ou diarrhée persistante, consultation médicale requise.

8.1 Documentation

1. L'infirmière complète et remet à l'utilisateur le formulaire de liaison (annexe B) à l'intention du pharmacien en y indiquant la posologie souhaitée, le poids de la personne si moins de 50 kg, ainsi que le nom du médecin répondant. Elle remet également à l'utilisateur les feuillets d'informations pertinents.
2. Sur réception du formulaire de liaison pour le traitement de la diarrhée en clinique santé voyage, le pharmacien analyse la pharmacothérapie, dont les interactions possibles et remet la médication à la personne. Il doit communiquer avec le médecin répondant inscrit sur l'ordonnance collective pour toute question ou tout commentaire.
3. L'infirmière conserve au dossier la collecte de données (Est ou Ouest).
4. L'infirmière consigne au dossier toute autre information pertinente ainsi qu'une référence au médecin au besoin.

9. Sources

- CDC (2018). Yellow Book 2018. <https://wwwnc.cdc.gov/travel/page/yellowbook-home>
- CIUSSSE-CHUS (2018). Ordonnance collective : Traitement de la diarrhée aiguë en clinique santé-voyage (2018-05-07).
- Gouvernement du Canada, (2019). <https://voyage.gc.ca/>
- INSPQ (2018). Diarrhée des voyageurs (2018-12-10).
- INSPQ (2019). Guide d'intervention santé-voyage - Situations épidémiologiques et recommandations.
- INSPQ (2019). Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans / Société canadienne de pédiatrie.

10. Processus d'élaboration

10.1 Rédaction

Nom :	D ^{re} Bibeau	Prénom :	Marielle	, Médecin	Date :	2018-04
Nom :	D ^{re} Beaudet	Prénom :	Chantal	, Médecin-conseil	Date :	2018-04

10.2 Consultation/collaboration

Nom :	D ^{re} Gosselin	Prénom :	Suzanne	, Directrice adjointe des services professionnels, partenariat médical	Date :	2019-08
Nom :	D ^{re} Perreault	Prénom :	Caroline	, Médecin	Date :	2019-06
Nom :	Bissonnette	Prénom :	Julie	, Pharmacienne	Date :	2019-06
Nom :	Grégoire	Prénom :	Maryse	, conseillère cadre clinicienne DSI	Date :	2019-08

10.3 Approbation

- Comité pharmacologique (si l'ordonnance implique l'utilisation de médicament)
- Comité de Gestion des outils cliniques (CGOC)

11. Processus d'autorisation

Nom, prénom : Bolduc, Brigitte Signature : Document original signé , pour le Président du CMDP Date : 2019-09-06

Nom, prénom : Schoos, Nathalie Signature : Document original signé , Directrice des soins infirmiers Date : 2019-08-23

12. Historique des révisions

Nom : D^{re} Bibeau Prénom : Marielle Date : 2018-04-30
D^{re} Beaudet Chantal

Nom : D^{re} Bibeau Prénom : Marielle Date : 2019-08
D^{re} Perreault Caroline

Nom : Prénom : Date :

Annexe A - Voyages à faible risque d'une durée de 3 semaines ou moins (liste non exhaustive)
à titre informatif (dernière révision : août 2019)

Les Amériques :

- Belize
- Costa Rica
- Cuba
- Honduras
- Croisière dans les Caraïbes
- Mexique
- Nicaragua
- Panama (à l'ouest du canal)
- Paraguay
- Porto Rico
- République Dominicaine
- Salvador
- Uruguay

Asie :

- Chine (voyage organisé ou d'affaires)

Afrique du Nord :

- Maroc
- Tunisie

Europe :

- Albanie
- Azerbaïdjan
- Bahreïn
- Biélorussie (Belarus)
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie
- Croatie
- Géorgie
- Hongrie
- Lettonie
- Lituanie
- Macédoine
- Moldavie
- Monténégro
- Pologne
- République Tchèque (Prague)
- Roumanie
- Russie
- Serbie
- Slovaquie
- Slovénie
- Ukraine

Pays pour lesquels une prescription d'antibiotiques contre la diarrhée n'est habituellement pas requise

- Allemagne
- Andorre
- Australie
- Autriche
- Belgique
- Corée du Sud
- Chypre
- Danemark
- Espagne
- Finlande
- France
- Grèce
- Irlande
- Islande
- Israël
- Italie
- Japon
- Liechtenstein
- Luxembourg
- Malte
- Monaco
- Norvège
- Nouvelle-Zélande
- Pays-Bas
- Portugal
- Royaume-Uni
- Singapour
- Suède
- Suisse

Annexe B - Formulaire de liaison

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec

FORMULAIRE DE LIAISON À L'ATTENTION DU PHARMACIEN
TRAITEMENT DE LA DIARRHÉE EN CLINIQUE SANTÉ-VOYAGE

Date : _____
 Nom de l'utilisateur : _____
 Date de naissance : _____
 Médecin répondant : _____
 # permis : _____ téléphone : _____

Si fièvre, (particulièrement dans des zones de paludisme), déshydratation ou persistance de diarrhée : consulter un médecin.

Gastrolyte # 10 sachets

Si la diarrhée est assez intense pour interférer avec les activités (**diarrhée modérée**), prendre l'Imodium :

Lopéramide (Imodium®)

Indication :

- Personnes de 12 ans et plus

Lopéramide (Imodium®) 2 mg # 10 co.
 2 comprimés, suivi d'un comprimé après chaque selle liquide (max 8 co/jour) pour **24 à 48 heures**.

Si la diarrhée est incapacitante (**diarrhée sévère**) débiter l'antibiotique et éviter l'Imodium. Si la diarrhée est sanglante prendre l'antibiotique pour 3 jours :

Azithromycine (Zithromax®)

Indications :

- Enfants de 1 à moins de 16 ans
- Allergie ou intolérance aux quinolones
- Voyageurs en Chine (voyage organisé ou d'affaires)
- Activité physique intense ou histoire antérieure de rupture tendineuse.

Adulte : Prendre 2 comprimés de 250 mg par jour en même temps, pour 1 à 3 jours (# 6 co), jusqu'à l'arrêt de la diarrhée.

Enfant : 10 mg/kg/jour une fois par jour pendant 1 à 3 jours (max 500 mg jour) Poids : _____ kg
 Ne pas reconstituer avant l'utilisation si suspension servie
 Reconstituer avec de l'eau purifiée juste avant de débiter le traitement.

Ciprofloxacine (Cipro®)

Indication :

- Personnes de 16 ans et plus

Ciprofloxacine (Cipro®) 500 mg (# 6 co)*
 1 comprimé aux 12 heures, pour 1 à 3 jours, jusqu'à l'arrêt de la diarrhée.
 *Éviter les sports intenses jusqu'à une semaine suivant la prise du médicament

N.B. : Prescription non renouvelable

Feuille de groupe autorisée

Nom de l'infirmière : _____

Signature de l'infirmière : _____

permis : _____ téléphone : _____